



## Tarif Social

Prix fixes électricité pour les contrats conclus en Avril 2024  
 Pour les particuliers en Région de Bruxelles-Capitale  
 Prix, 6% de tva comprise<sup>(12)</sup>

### Composition du prix de votre énergie<sup>(9)</sup>



- Energie fournie (ENGIE)
- Coûts de réseaux (Gestionnaire de réseau)
- Impôts, charges et tva (Gouvernement)

### Vos avantages

- Vous profitez d'un prix légalement établi
- Le tarif social est accessible uniquement pour les clients protégés

### Services gratuits

- Service client 5 étoiles en ligne et par téléphone
- Facture par la poste ou par e-mail
- Réductions chez nos partenaires

## Prix d'énergie Fixe - durée indéterminée <sup>(13)</sup>

**Redevance fixe<sup>(1)</sup>**

0,00 €/an

**Prix par kWh (€cent/kWh)**

Type d'usage	Normal	Bihoraire Heures pleines	Bihoraire Heures creuses	Exclusif Nuit
+ Consommation <sup>(2)</sup>	18,183	18,563	17,893	16,921
- Injection <sup>(3)</sup>	3,915	4,600	1,921	



## Tarif Social

Prix fixes électricité pour les contrats conclus en Avril 2024  
Pour les particuliers en Région de Bruxelles-Capitale  
Prix, 6% de tva comprise<sup>(12)</sup>

## Suppléments

**Suppléments** (€/cent/kWh)

**Accise fédérale<sup>(11)</sup>** (€/cent/kWh)

Toutes consommations **2,50372**

- (1) La redevance fixe n'est imputée que 1 seule fois chez les clients pour lesquels le prélèvement et l'injection appartiennent au même pack chez ENGIE.
- (2) Le tarif social est calculé par la CREG pour une période de 3 mois conformément à l'Arrêté Ministériel du 30 mars 2007. Les tarifs de réseaux sont inclus dans le tarif social.
- (3) Le tarif d'injection correspond aux prix auxquels ENGIE achète votre électricité produite et injectée sur le réseau conformément aux Conditions Contractuelles de votre Contrat. Ce tarif s'applique uniquement pour les installations de production décentralisées situées en Belgique raccordées en basse tension et disposant d'un compteur intelligent ou bidirectionnel. En plus du tarif d'injection, une redevance fixe est due et sera facturée sauf si vous êtes déjà client chez ENGIE pour la livraison d'électricité, auquel cas vous payez une seule redevance fixe du tarif de consommation.
- (4) Le prix d'injection n'est pas soumis à la TVA.
- (5) Le tarif d'injection est indexé mensuellement. Le paramètre d'indexation est la moyenne arithmétique des cotations journalières Day Ahead EPEX SPOT Belgium (ci-après EPEXDAM) durant le mois de fourniture. Les cotations journalières EPEXDAM sont exprimées en €/MWh.
- (6) La valeur du EPEXDAM du mois en cours ne sera connue qu'en fin de mois. A titre informatif, les prix indiqués sont basés sur la dernière valeur du EPEXDAM connue (Mars 2024 €/MWh). Les valeurs historiques du EPEXDAM peuvent être consultées sur engie.be
- (7) Pour l'injection, les formules hors TVA d'application pour Avril 2024:
  - Normal =  $0,0500 + (0,0632 \times \text{EPEXDAM})$
  - Tarif bihoraire heures pleines =  $0,0500 + (0,0744 \times \text{EPEXDAM})$
  - Tarif bihoraire heures creuses =  $0,0500 + (0,0306 \times \text{EPEXDAM})$
- (8) Vous ne payez pas de TVA sur ces coûts.
- (9) Le calcul a été effectué en janvier 2024 pour un contrat EASY Variable sur la base d'une consommation privée de 3500 kWh/an à Bruxelles. Prix 6% de tva comprise.
- (10) Vous trouverez plus d'informations sur vos paiements sur [www.engie.be/fr/support/faq/facture/paiements](http://www.engie.be/fr/support/faq/facture/paiements).
- (11) Droit d'accises spécial d'application à partir du 01/07/2023. Il est calculé sur base annuelle.
- (12) La TVA peut être adaptée en fonction des modifications légales.
- (13) Nous nous réservons le droit d'adapter chaque année votre prix de l'énergie variable ou fixe conformément à la procédure prévue par l'article "Modification des conditions et des prix" des Conditions Générales pour consommateurs, indépendamment d'une éventuelle durée minimale du Contrat.

Origine de l'électricité fournie dans le cadre de SOCIAL en Région de Bruxelles-Capitale en 2022: cogénération de qualité (0,00%), combustibles fossiles (14,11%), nucléaire (82,94%), inconnu (2,94%).

Origine de la fourniture totale d'électricité pour Electrabel sa en Région de Bruxelles-Capitale en 2022 : sources d'énergie renouvelables (47,80%), cogénération de qualité (0,00%), combustibles fossiles (7,37%), nucléaire (43,30%), inconnu (1,54%).

### Frais de rappel et de mise en demeure <sup>(8) (10)</sup>

Montants d'application à partir du 1er décembre 2023

Frais de rappel (3er gratuit)	7,50 €
Mise en demeure	15,00 €